

## Le Motu Proprio à Saint Germain en Laye (78)

**Author :** Summorum Pontificum

**Categories :** [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

**Date :** 10 mars 2020

[Paix Liturgique](#) revient sur la demande d'application du Motu Proprio à Saint Germain en Laye (lettre n°736 du 10 mars). Alors que les messes célébrées par les chanoines de l'Institut du Christ Roi à la chapelle des Franciscaines vont prendre fin ces jours-ci avec le retour de la Chapellenie Notre-Dame de France à l'église de Port-Marly, **Paix Liturgique s'interroge sur la demande d'application du Motu Proprio Summorum Pontificum à Saint Germain en Laye** à laquelle il n'est toujours pas apporté de réponse.

**Paix Liturgique – Mais néanmoins il semblerait que le père Marc Boule, actuel administrateur de la paroisse de Saint-Germain, ait fini par accepter une rencontre avec les demandeurs de Saint-Germain ?**

Louis Renaudin – Le Père Marc Boule est une bonne personne. Il est bien connu pour son respect des groupes attachés à la liturgie traditionnelle. Je crains cependant qu'il soit aujourd'hui instrumentalisé par son évêque contre les fidèles de Saint-Germain qui ne peuvent pas voir en lui un adversaire de la paix. En fait, on nous refait à Saint-Germain en 2020 le coup tordu – passez-moiis l'expression – qu'on a fait en 1986 aux paroissiens de Port-Marly en leur donnant comme interlocuteur un prêtre modéré, et même conservateur, presque « tradi », qui pourrait plus facilement parvenir à les faire céder. Rien que de très classique. Pauvre Père Pierre Caro, pauvre Père Marc Boule,

manipulateurs manipulés, qui sont les vraies victimes de ces horribles manipulations.

### **Paix Liturgique – N'exagérez-vous pas ?**

Louis Renaudin – Oh, non. Hier le Père Pierre Caro, au nom de la sainte obéissance, avait tenté d'être le fossoyeur de la communauté de Port-Marly, et aujourd'hui le père Marc Boule, toujours au nom de l'obéissance, est envoyé au charbon, dans les pires conditions, alors que ses prudents supérieurs ne se risquent pas à se frotter aux gens qu'ils ont exaspérés.

### **Paix Liturgique – Le Père Marc Boule veut enterrer la demande de Saint-Germain ?**

Louis Renaudin – Lorsque le père Marc Boule écrit, après des mois de silence, qu'il accepte de recevoir les demandeurs... dans 2 semaines, mais qu'il faudra à ce moment vérifier la réalité d'un groupe stable à Saint-Germain, convenez que c'est très injurieux, ou qu'il ignore totalement le dossier, 12 ANS APRES QUE LA DEMANDE AIT ÉTÉ PRÉSENTÉE ET DIX FOIS RENOUVELÉE !!!! Nous connaissons malheureusement tout cela par cœur : on nous refait les procédés dilatoires habituels. Vraiment, ce n'est pas honnête. Ajoutons que nous avons réalisé en 2018 un sondage d'opinion sur la ville de Saint-Germain-en-Laye et que les résultats de celui-ci nous indiquent que 32 % des catholiques de cette ville souhaiteraient participer à une liturgie traditionnelle dans LEUR VILLE. Et la preuve tangible de la véracité de ce sondage est que les chanoines de l'Institut du Christ-Roi, disant la messe à Saint-Germain avant de retrouver leur église de Port-Marly, ont vu participer à leurs offices de nombreuses familles de Saint-Germainois qu'ils ne connaissaient pas auparavant... Que ce serait-il passé s'ils avaient eu l'autorisation de faire une large publicité de leur présence dans cette ville ?

### **Paix Liturgique – Mais alors que va-t-il arriver à Saint-Germain ?**

Louis Renaudin – Ce que nous annonçons depuis des mois : qui sème le vent, l'injustice et la haine – je pense aux applaudissements déclenchés par nos pasteurs ! – NE PEUT QUE RÉCOLTER UNE TEMPÊTE DONT IL DEVRA ASSUMER LA TOTALE RESPONSABILITÉ.

### **Paix Liturgique – Et comment vous en sortirez-vous ?**

Louis Renaudin – Comment nous en sortirons-nous, plutôt. Et bien seulement par l'instauration d'un vrai dialogue et non par des menteries. Cela va prendre du temps, alors que la paix et la charité aurait pu être au rendez-vous depuis des années à Saint-Germain. Mais nous sommes patients : « Frappez, et l'on vous ouvrira... Demandez, et vous obtiendrez... ».

### **Paix Liturgique – Mais ne pensez-vous pas que votre juste colère ne braque encore plus vos pasteurs ?**

Louis Renaudin – Le pire n'est jamais sûr... Et de ce pire, il faudrait qu'ils assument les conséquences, comme jadis à Port-Marly. Peut-être en effet que Mgr Aumonier, déjà sur le départ, est prêt aux actions inconséquentes dont il n'aura pas à gérer la suite. Mais que fera son auxiliaire Mgr. Bruno Valentin, déjà bien échaudé ? Que feront les prêtres du diocèse, qui savent comment les fidèles attachés à la messe traditionnelle ont été traités depuis dix ans ?

### **Paix Liturgique – Tout de même, Mgr. Aumonier a bien accueilli trois communautés Ecclesia Dei dans son diocèse ?**

Louis Renaudin – C'est une des manières de contenir le phénomène traditionnel à Versailles. On pense qu'elles sont peut-être mieux contrôlables et phagocytées. Ne leur a-t-on pas déclaré, comme me l'a raconté un prêtre du diocèse : « Si la situation ne vous plait pas, quittez le diocèse ». Nous comprenons bien que ces bons abbés et chanoines n'aient guère de marge de manœuvre. Il en est tout autrement pour nous...

NB : A notre connaissance l'abbé Marc Boulle n'est pas administrateur de la paroisse (Le curé est le Père Thierry Faure) mais vicaire général du diocèse de Versailles.